



ICAO

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Vingt-et-septième réunion du Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre
(APIRG/27)
5 - 6 novembre 2024

Point 3 de l'ordre du jour : Mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs de la navigation aérienne, y compris les priorités fixées dans le plan régional de navigation aérienne

3.5 Carences de la navigation aérienne dans la région AFI

(Présentée par le Secrétariat)

RESUME	
<p>Cette note de travail fait le point sur les carences de navigation aérienne dans la région AFI. Elle sollicite des orientations supplémentaires pour améliorer l'identification, la notification, la gestion et les rapports sur les carences de navigation aérienne.</p> <p>La suite à donner par la réunion figure au paragraphe 3</p>	
<i>Références</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manuel de procédure d'APIRG ▪ Plan mondial de navigation aérienne ▪ Doc 7474, Plan régional de navigation aérienne – Région Afrique-Océan Indien ▪ Rapports d'APIRG/26 et des réunions précédentes
<i>Objectifs stratégiques</i>	<p>A – Sécurité</p> <p>B – Capacité & Efficacité de la navigation aérienne</p> <p>D – Développement économique du transport aérien</p> <p>E – Protection de l'environnement</p>

1 INTRODUCTION

- 1.1 La réunion APIRG/25 a demandé au Secrétariat d'accélérer l'opérationnalisation de la base de données des carences de navigation aérienne de la région AFI (AANDD) et a exhorté les États et les organisations qui n'avaient pas encore désigné de points focaux AANDD à le faire. En outre, APIRG/25 a appelé les États et les organisations à organiser des ateliers pour sensibiliser les parties prenantes sur les carences de navigation aérienne aux fins de les identifier, de les notifier et de les résoudre efficacement, avec l'appui de leurs bureaux régionaux accrédités de l'OACI.
- 1.2 La réunion APIRG/26 a été informée des mesures prises pour améliorer la gestion des carences de navigation aérienne. Les actions pour l'opérationnalisation de l'AANDD ont été rappelées, notamment un webinaire réalisé en mars 2023, auquel ont participé deux cent quarante-trois (243) participants de 36 États, de la CAFAC, des RSOO, d'ANSP et des Compagnies aériennes, ainsi qu'une réunion de lancement tenue en mai 2023 avec les points focaux AANDD, pour lancer officiellement l'utilisation opérationnelle de l'AANDD pour la gestion des carences de navigation aérienne.

2 ANALYSE

- 2.1 La réunion APIRG/26 a pris note de l'opérationnalisation complète de la plateforme en ligne AANDD développée par le Secrétariat, et a salué les mesures prises pour aider les États et les principales parties prenantes à l'utilisation de cette plateforme, accessible au <https://aandd.icao.int/>, pour l'identification, la notification, l'évaluation et la résolution des carences de navigation aérienne.
- 2.2 Toutefois, ladite réunion a noté la lenteur persistante de l'identification et de la gestion des carences de navigation aérienne. À cet égard, la réunion a demandé aux États/organisations qui ne l'avaient pas encore fait de désigner leurs points focaux AANDD et experts conformément à la conclusion 25/30 d'APIRG/25. La réunion a également demandé que :
- a) Les États ou les Organisations organisent sur site des séminaires de sensibilisation à l'utilisation de l'AANDD à l'intention de leurs points focaux et des experts APIRG ;
 - b) Les usagers et les États notifient régulièrement les carences au fur et à mesure qu'elles se produisent, à l'aide de l'outil de gestion AANDD ; et
 - c) Les Bureaux régionaux ESAF et WACAF de l'OACI, continuent d'assister les États/organisations, au besoin, à identifier et à gérer les carences de navigation aérienne.
- 2.3 Dans le sens de ce qui précède, deux ateliers supplémentaires ont été organisés en 2024 à Dakar, au Sénégal, sur les volumes I et II du Plan régional de navigation aérienne et la gestion des carences de navigation aérienne.
- 2.4 Jusqu'à présent, l'implication des États et des parties prenantes dans l'identification, la notification, la gestion des carences de navigation aérienne est faible. En octobre 2024, cinq (5) cas dans 4 États ont été notifiés à travers l'AANDD. Ces notifications, qui sont actuellement en cours d'examen par les Bureaux régionaux, concernent les domaines AOP, MET et ATM/SAR.
- 2.5 La réunion pourrait donner des orientations supplémentaires visant à améliorer l'identification, la notification et la gestion des carences de navigation aérienne dans la région AFI.
- 2.6 À cet égard, les États sont invités à partager avec la réunion leur mécanisme interne, y compris la manière dont leurs points focaux sont organisés, pour une gestion efficace des carences de navigation aérienne. De plus, les principales parties prenantes (IATA, IFALPA, ...), impliquées dans ce sujet, voudront également partager les difficultés qu'elles rencontrent dans la notification des carences de navigation aérienne.

3 SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

- 3.1 La réunion est invitée à :
- a) Prendre note des informations fournies dans la présente note de travail ; et
 - b) Donner des orientations supplémentaires au besoin.